



Conférence de presse: Plusieurs voies mènent au marché européen **Texte de l'intervention de Hansjörg Walter, président**

Chers représentants des médias,
Mesdames, Messieurs,

Nous avons déjà exprimé à plusieurs reprises notre opposition aux intentions du Conseil fédéral de conclure un accord de libre-échange agroalimentaire avec l'Union européenne. En effet, nos exploitations sont petites, notre topographie rarement plate et les dispositions légales sévères. Pour ne rien arranger, nous produisons dans un îlot de cherté. Un grand nombre de nos produits n'ont donc aucune chance face à la concurrence étrangère. Ceci vaut particulièrement pour la production végétale, où l'origine suisse et la qualité supérieure ne sont pas manifestes et ne permettent donc pas de réaliser des prix plus élevés. En revanche, les spécialités et les produits hautement transformés, pour lesquels la qualité suisse est un argument de vente, ont des chances. Malheureusement, la plus-value qui en est tirée se concentre aux échelons de la transformation et du commerce. Un accord de libre-échange augmenterait la pression des importations et la Suisse perdrait des parts de marché difficiles à compenser par des exportations. Contrairement à ce que d'aucuns pensent, nous ne voulons pas produire de la qualité pour la terre entière ! Nous voulons en premier lieu fournir à la population suisse des produits alimentaires de qualité. Et par produits de qualité, nous n'entendons pas uniquement produits bios ou marchandises de luxe onéreuses.

Grâce aux accords déjà passés avec l'UE, qu'il s'agisse de l'Accord de libre-échange de 1972 ou des Bilatérales I et II, grâce à la loi sur les douanes également, il existe déjà des contingents à droit zéro ou un libre-accès au marché, comme c'est le cas pour le fromage. Mais comme les intervenants précédents l'ont souligné, l'expérience montre que cela débouche sur deux problématiques. Première problématique, qu'illustrera le secteur du fromage : Les exportations de fromage sont en légère augmentation. Les partisans du libre-échange agricole en font donc un exemple de réussite. Ce qu'ils ne disent pas, c'est que les importations ont augmenté dans une proportion supérieure. Au final, le bilan est donc négatif. Il n'est donc pas si facile de compenser les pertes sur le marché intérieur par des exportations. En tant que petit pays produisant de petits volumes, il nous est en effet de trouver des canaux de vente appropriés. Passons maintenant à la deuxième problématique. Les contingents douaniers à droit zéro ne sont pas exploités dans leur totalité, en raison principalement des obstacles non-tarifaires au commerce tels que les barrières et les documents administratifs, les législations nationales, le paiement anticipé de la taxe sur la valeur ajoutée ou les longs temps d'attente à la frontière. Souvent, ce ne sont donc pas les droits de douane qui compliquent l'exportation de produits suisses dans l'UE, mais ces obstacles non-tarifaires. Qui plus est, la plupart du temps, ce n'est pas l'UE qui y recourt, mais ses pays membres.

Nous pensons que la voie bilatérale ayant jusqu'ici fait ses preuves devrait être poursuivie. Nous voulons donc améliorer l'accès de la Suisse au marché agroalimentaire européen en utilisant la clause évolutive de l'article 13 des Bilatérales I. Dans une première étape, il s'agira de faire sauter les nombreux obstacles non-tarifaires, seule manière d'épuiser le potentiel d'exportation existant. Dans une seconde étape, on pourra envisager l'ouverture du marché pour certains produits dotés d'un potentiel d'exportation, comme les produits biologiques ou la viande.

Cette solution offrirait trois avantages. Elle nécessiterait d'abord des moyens financiers beaucoup plus modestes qu'un accord de libre-échange agroalimentaire global, ce qui ne devrait pas manquer de réjouir notre grand argentier. Ensuite, elle ne comporterait pas de risque d'intégrer soudainement d'autres secteurs économiques ou d'autres sujets politiques dans les négociations. L'UE aurait en effet déjà souligné qu'elle ne discuterait qu'un paquet



SBV Schweizerischer Bauernverband **USP** Union Suisse des Paysans **USC** Unione Svizzera dei Contadini **UPS** Uniun Purila Svizra

global avec la Suisse. Enfin, cette variante permettrait à la Suisse de poursuivre une politique agricole indépendante, tout en ouvrant ses frontières progressivement à certains produits alimentaires seulement. Que demander de plus ?

La version prononcée fait foi